



PARTENAIRE CARRIÈRE

6 avenue Gutenberg
31120 Portet sur Garonne
05 34 509 525

www.partenaire-carriere.com

OF enregistré sous le n° 73310660331
auprès de la Préfecture de la Région Occitanie
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Bilan de Compétences



● OBJECTIFS

1. Valoriser mon parcours et définir mon profil professionnel aujourd'hui
2. Identifier mes projets professionnels pour demain
3. Construire les plans d'actions pour rendre mes projets réalistes et réalisables

● MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Parcours intégralement personnalisé et individuel en face-à-face
- Un seul et même conseiller référent tout au long du bilan
- Rendez-vous hebdomadaires adaptés au planning du bénéficiaire
- Objectifs 1 et 2 : exercices d'introspection exclusivement réalisés en séance sur la base d'échanges et de questionnements (environ 8 séances)
- Objectif 3 : travaux accompagnés par le conseiller pour construire les plans d'actions menant à l'aboutissement des projets (environ 4 séances)
- Passation d'un test psychométrique : *VOCATION* par *CENTRAL TEST*
- Remise du livret bilan au fur et à mesure de l'avancée du déroulé pédagogique

● MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

- Feuille d'émargement signée par le bénéficiaire et l'organisme de formation ou rapport de connexion (bilan de compétences à distance)
- Co-construction de la synthèse au fur et à mesure de l'atteinte des objectifs
- Questionnaire de satisfaction à chaud du bénéficiaire en fin de bilan
- Questionnaire de débriefing à froid envoyé dans les 6 mois suivant la fin du bilan
- Entretien de suivi post bilan proposé dans les 6 mois suivant la fin de la prestation

● CONTENU DU BILAN

Phase préliminaire

- Analyser la demande et le besoin du bénéficiaire
- Déterminer le format le plus adapté à sa situation et à son besoin
- Définir conjointement les modalités de déroulement du bilan de compétences

Phase d'investigation

- Faire émerger les compétences, savoirs, savoir-faire et savoir-être du bénéficiaire via l'étude d'expériences professionnelles et personnelles significatives
- Répertorier et prioriser ses valeurs au travail
- Identifier et hiérarchiser ses motivations professionnelles
- Détailler, argumenter sa propre vision de soi et confronter sa personnalité (360)
- Déterminer ses priorités pour demain
- Faire émerger un ou des projets professionnels et/ou personnels
- Analyser le monde professionnel et l'environnement socioéconomique ciblés

Phase de restitution – conclusions

- S'approprier les résultats détaillés de la phase d'investigation
- Recenser les conditions et les moyens favorisant la réalisation du ou des projets
- Prévoir les principales modalités et étapes du ou des projets

● DÉONTOLOGIE

PARTENAIRE CARRIÈRE s'engage au respect du consentement libre et éclairé du bénéficiaire, à la confidentialité des échanges et au secret professionnel. L'ensemble de la démarche du bilan de compétences s'inscrit dans le cadre d'une obligation de moyens.

● PUBLIC

Toute personne en réflexion sur son parcours ayant une première expérience professionnelle

● MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

Modalités d'accès :

entretien préliminaire en face-à-face (présentiel ou distanciel), gratuit, sans engagement et individuel pour :

- analyser le contexte et les besoins du bénéficiaire
- positionner le bénéficiaire par rapport aux objectifs du bilan
- permettre au bénéficiaire de choisir l'acteur de son accompagnement

Sur rendez-vous

Délai d'accès :

- entrées / sorties permanentes
- dans le mois suivant l'entretien préliminaire (sauf conditions particulières)

● MODALITÉS DE DÉROULEMENT

Présentiel : Portet sur Garonne

Distanciel : Zoom One Pro

● MATÉRIEL NÉCESSAIRE

Une connexion internet et une boîte mail

Pour le bilan de compétences à distance : ordinateur/mobile/tablette avec caméra, audio et micro

● DURÉE

24 heures réparties sur 3 à 4 mois

● TARIF

1950€ net de taxes

Organisme non soumis à la TVA

● FINANCEMENT

- CPF (autonome / entreprise)
- Plan de développement des compétences
- France Travail
- Personnel

● CONSEILLERS BILAN

Les conseillers bilan **PARTENAIRE CARRIÈRE** sont des professionnels de la gestion de carrière, des thèmes de l'emploi, de la performance et de l'accompagnement individuel.

Leurs parcours et leurs réseaux professionnels leur confèrent une légitimité pour l'élaboration de projets réalistes et réalisables.

Les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques pour suivre un bilan de compétences. Merci de nous en faire part.